

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 1 (1898)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Sur Bismarck  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-248131>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Sur Bismarck

La presse allemande apporte quotidiennement du nouveau sur le défunt prince de Bismarck. La mine semble inépuisable. Recueillons quelques traits. Savez-vous pourquoi Bismarck n'a point voulu annexer après Sadowa quelques provinces autrichiennes ? Ce n'était point par générosité, mais par crainte... des catholiques. « Nous avons, aurait dit un jour M. de Bismarck à son compère Crispì, nous avons assez de catholiques comme ça, nous nous garderons bien d'en augmenter le nombre. » Dommage que cette considération n'ait pas arrêté le feu chancelier en 1871 quand il s'est agi de l'annexion de l'Alsace - Lorraine. Il est vrai qu'il espérait protestantiser nos provinces et qu'il y a tâché de son mieux.

Au sujet des *Mémoires* de Bismarck, on lit dans une feuille libérale de Munich : « M. de Bismarck n'a commencé la rédaction de ses

*Mémoires* qu'après sa retraite. A cet effet il s'était rendu à Schœnhausen pour recueillir les matériaux dans ses archives. En voyant là le monceau de documents à compiler, il fut effrayé et laissa le tout sans y toucher. Puis il se mit à dicter sans autre aide que ses souvenirs. C'est Lothar Bucher qui entreprit de sténographier à mesure, sauf à refondre ses notes, après rectification faite sur les documents authentiques ; il passa plusieurs hivers à Berlin dans ce but. Bucher aurait dit à des intimes que le monde serait étonné de voir le peu de nouveau qu'on apprendra par les *Mémoires*. Il y a tout de même des chances pour qu'il en soit autrement, s'il est vrai que les éditeurs ont payé le manuscrit un million de marks. Sinon, il n'y trouveraient pas leur compte.

A propos de millions, il paraît que la fortune de M. de Bismarck se monte à trente millions de marks. C'est la *Neue freie Presse* de Vienne qui l'affirme d'après des renseignements sûrs qu'elle aurait eus de Berlin. On sait



Le prince de Bismarck

fait modèle du protestant allemand », l'homme « choisi par Dieu pour sauver son peuple », l'homme « dont Dieu a visiblement bénî toutes les entreprises ». Bien entendu, c'est à coup de textes bibliques que M. de Bismarck a été envoyé tout droit au ciel, auprès de Guillaume « le Grand », « dans le lieu du repos, de la gloire, de la récompense ».

N'insistons pas. Les pasteurs dits évangéliques ont une singulière idée du mérite humain et de la justice divine. On ne peut pas exiger d'eux qu'ils tiennent en face de la mort le langage d'un Bossuet et d'un Massillon, mais ils devraient décentement s'abstenir de canoniser un Bismarck.

Une petite histoire...

La scène se passe il y a vingt et quelques années. Un ministre d'une nouvelle religion, dite nationale, monte en chaire et entreprend une longue diatribe contre les prêtres d'une

religion, qui d'après lui, ne savent point se prêter aux progrès des lumières... Sa prédication achevée, la foule, composée d'une trentaine de personnes se retira. Un homme qui avait écouté le sermon avec une impatience visible, s'approcha tout à coup du prédicant qui venait de quitter son église, et, lui barrant le passage :

« Minute, Monsieur, dit-il, en portant la main à sa tête-nue, comme s'il eût voulu saluer ; je voudrais savoir si j'ai l'honneur de parler au fondateur de l'Eglise nationale ?

— A lui-même, mon ami, dit le ministre.

— Alors, reprit l'ouvrier, qui s'était évidemment rafraîchi assez de fois pour se trouver légèrement échauffé, vous êtes bien Monsieur Coulant, le véritable Monsieur Coulant ?

— Précisément.

— « Eh bien ! vous êtes mon homme, s'écria-t-il, c'est vous que je cherche ! Depuis ce matin je suis entré chez tous les marchands de vin du quartier pour savoir l'adresse de l'Eglise nationale : ni vu ni connu ! Il paraît que votre religion est ici en chambre garnie ! »

Monsieur Coulant voulut s'excuser.

— Y a pas de mal, reprit l'ouvrier, moi aussi je suis en chambre garnie ! Mais à la guerre comme à la guerre. »

— Vous avez quelque question à m'adresser, demanda le ministre.

J'en ai vingt, des questions, répondit l'ouvrier, vu qu'on m'a dit que vous étiez un bon enfant ; et moi j'aime les bons enfants.

— Enfin — En douceur donc ! Pour en venir à la fin il faut prendre au commencement. Pour lors, Monsieur le curé, vous saurez que je m'appelle Narcisse Soiffard, un nom qui en vaut un autre, et que j'ai une fille de douze ans qui aide sa mère à casser les matelas. Y a pas de péché à ça, qu'il me semble.

— Au contraire, le travail est un devoir.

— C'est ce que je répète toujours à ma fille et à sa mère.

Le travail, que je leur dis, c'est un devoir pour la femme... Mais voyez-vous, la maman a des croyances ; elle veut que sa fille fasse sa 1<sup>re</sup> communion... Si bien donc que je suis allé trouver le curé de notre paroisse et que je lui ai dit la chose.

— Et il vous a répondu ?...

— Ah ! voilà le curieux !... Il m'a répondu que pour communier il fallait savoir ce que l'on faisait.

— C'est-à-dire assister au catéchisme ?

— Juste ! assister au catéchisme, à l'heure où elle travaille avec sa mère ! « Mais mon curé, que je lui ai dit, vous voulez donc nous faire mourir de soif ? Si la petite est obligée d'aller chez vous, l'ouvrage restera forcément en arrière.

— Il faut qu'elle apprenne sa religion, qu'il me répond.

— Je veux bien, pourvu que ce soit en casser des matelas que je lui redis... Il me semble que c'était clair comme bonjour ! Eh bien, il n'a pas compris ! »

Monsieur Coulant haussa les épaules.

— Cela devait être, dit-il : le clergé n'entend rien aux besoins du peuple. Amenez-moi votre fille et je la ferai communier.

— Sans l'instruire ?

— A quoi bon ? Ce n'est point la science qui est agréable à Dieu. L'Eglise nationale ne demande que de la bonne volonté. »

Soiffard frappa ses mains l'une contre l'autre. « Voilà la religion de mon choix ! s'écria-t-il. Rien que de la bonne volonté ! ça ne ruine et n'ennuie pas... Vous pouvez m'inscrire dans votre paroisse, Monsieur Coulant ; je veux que ça soit vous qui enterriez ma femme quand elle mourra.

— Vous aurez soin seulement, reprit le ministre, de donner à votre fille son extrait de baptême. »

L'ouvrier regarda le ministre et tordit sa casquette qu'il tenait à deux mains :

— Ah ! oui..., son... extrait de baptême... répéta-t-il plus lentement ; il vous faut ça pour la communier ?

— Sans doute.